

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

\*\*\*\*\*

AMBASSADE DU SENEGAL EN FRANCE



**DINER-DEBAT  
ORGANISE PAR LE CERCLE RICHELIEU SENGHOR  
DE PARIS**

Sénat – Palais du Luxembourg, 25 avril 2017

\*\*\*\*

**INTERVENTION DE S.E.M BASSIROU SENE,  
AMBASSADEUR DU SENEGAL EN FRANCE, MONACO  
ET ANDORRE**

SUR LE THEME

**« *FRANCOPHONIE ET EMERGENCE ECONOMIQUE  
DU SENEGAL* »**

**Madame la Présidente du Cercle Richelieu  
Senghor,**

**Madame la Secrétaire générale,**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Cercle  
Richelieu Senghor,**

**Mesdames Messieurs les Ambassadeurs, Chers  
collègues,**

**Chers invités, Chers Amis du Sénégal,**

Je voudrais tout d'abord vous remercier Madame la  
Présidente, ainsi que tous les membres du Cercle

Richelieu Senghor, pour avoir porté votre choix sur ma personne, Ambassadeur, Haut Représentant du Sénégal en France, Monaco et Andorre pour vous entretenir dans ce prestigieux Palais du Luxembourg, d'un thème brûlant et actuel, centré sur « FRANCOPHONIE ET EMERGENCE ECONOMIQUE DU SENEGAL ».

Je suis honoré et heureux d'être parmi vous ce soir, accompagné de mon épouse, de mes amis collègues Ambassadeurs et du Ministre-Conseiller de l'Ambassade qui assure mon intérim quand le devoir m'appelle ailleurs.

Je suis d'autant plus fier que vous me donnez l'occasion de vous parler de mon pays, de cet espace de paix, de convivialité et d'émergence qui a accédé à la souveraineté internationale un 4 avril 1960, d'une décision heureuse et sage du Général De Gaulle qui a su interpréter avec délicatesse et générosité, la forte demande d'émancipation portée par une classe politique d'intellectuels et de syndicalistes formés au sein des mêmes enceintes universitaires que leurs anciens maîtres et qui aspiraient légitimement à plus d'air pour respirer et assumer le destin prometteur de leur pays.

Fort de sa nouvelle légitimité internationale, disposant d'un siège à l'Assemblée générale des Nations Unies, contribuant de ce fait à la conception et à l'élaboration des grandes décisions sur la construction du monde, **le**

**Sénégal**, situé à l'extrémité ouest du continent africain, sur sa façade atlantique, s'étendant sur une superficie de 196712 km<sup>2</sup>, avec une population de près de 14 millions d'habitants sur, 700 km de côtes et 3000 heures de soleil, a emprunté les labyrinthes de la démocratie comme modèle de gouvernement pour s'imposer comme un interlocuteur respecté sur la scène internationale sous la férule d'un visionnaire, **Léopold Sédar SENGHOR**, premier Président de la République.

C'est lui qui fut au début de cette noble et belle aventure qu'est la Francophonie, une Organisation dont le Sénégal est membre actif et fier d'observer qu'au fil des ans, elle s'est épaissie d'une dimension économique dite **Francophonie économique, complétant harmonieusement la francophonie culturelle linguistique, l'essence même voire la base et la francophonie politique, la seconde génération.**

C'est du reste dans cette veine, que le thème du dernier Sommet de la Francophonie, tenu en novembre 2016 à Antananarivo, a été **«Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone».**

Voilà les éléments, les ingrédients devrais-je dire (puisque nous sommes conviés à un dîner-débats), qui justifie le choix du menu que je vous propose

«**Francophonie et Émergence économique du Sénégal**» et autour duquel nous allons échanger.

Pour l'aborder, je m'essayerai **d'abord** de plonger avec vous dans les origines profondes, les sources de l'ancrage du Sénégal dans la Francophonie avec des développements circonstanciés sur **Léopold Sedar SENGHOR et Abdou DIOUF**, de décliner **ensuite** les éléments saillants de la mise en œuvre de la Francophonie, du parler français au Sénégal et **enfin** de partager avec vous, les résultats économiques très brillants d'une politique d'émergence adossée aux valeurs et principes de la Francophonie.

## **A/ ORIGINES**

Je rappelle que le Sénégal fait partie des membres fondateurs de Francophonie. D'ailleurs, le nom **Francophonie** est souvent assimilé au Sénégal et au Président Léopold Sédar SENGHOR qui en est l'un des pères fondateurs avec ses Homologues du Niger, Hamani DIORI, de la Tunisie, Habib BOURGUIBA et du Cambodge, le Prince Norodom SIHANOUK.

C'est sous leur impulsion que sera créée le 20 mars 1970, à Niamey, au Niger, **l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT)**, qui deviendra **Agence intergouvernementale de la Francophonie** en 1995 qui à son tour sera officiellement transformée,

en 2005, en **Organisation internationale de la Francophonie**.

Sans être prétentieux, je dirais même que Léopold Sédar SENGHOR a été le concepteur, le précurseur et le grand penseur de la Francophonie.

Dès 1962, il la définissait comme *«cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire»*.

Dans son esprit, la Francophonie était bien sûr le partage d'une langue, *«le français, Soleil qui brille hors de l'Hexagone»*, mais aussi le partage de valeurs, une communauté politique pour tisser cet humanisme intégral autour de la terre.

Il traduisait cette vision humaniste par le concept de *«Civilisation de l'Universel»*. Celle-ci passait pour lui, par le respect de l'Autre et de grandes valeurs, la solidarité, la fraternité, la diversité, le dialogue.

*« Pour se développer, - disait-il- les civilisations doivent se respecter, s'enrichir de leurs différences pour converger vers l'Universel »*.

Le Poète-Président comme on l'appelait, a toujours proclamé son amour de la langue française qui constitue le socle, le ciment de la communauté francophone. *« Dans les décombres du colonialisme nous avons trouvé cet outil merveilleux qu'est la langue française »*, disait-il.

Le secteur de l'éducation fut son bras séculier pour la propagation du français. Ainsi le pays connut un développement spectaculaire des écoles, collèges et lycées de l'enseignement général et professionnel, avec un maillage national, en même temps que la création de programmes scolaires et pédagogiques adaptés aux nouvelles réalités du pays. Ainsi fut créé avec l'appui de l'Unesco, le Centre de documentation pédagogique de l'École normale supérieure qui eut en charge, avec des professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, d'africaniser les programmes et de fournir aux enseignants des ressources documentaires et pédagogiques. **Le Président Senghor** veilla particulièrement à ce que les élèves méritants, eussent des bourses pour la poursuite de leurs études. Il était très regardant vis-à-vis de l'enseignement du français, estimant que *« cette confusion du langage, qui est d'abord celle de la langue, n'était que le signe d'une confusion autrement redoutable : celle de la pensée. Comment dès lors qu'on accepte une formulation approximative, voire incorrecte, ne se satisferait-on pas d'une pensée embryonnaire,*

*trouble, équivoque ? Et pourquoi pas d'une morale relâchée ? L'Homme est un tout. Qui pense mal agit mal* », selon un extrait d'un discours prononcé devant les lauréats du Concours général des lycées et collèges le 9 juillet 1975

Pour **SENGHOR**, la maîtrise du français passe par l'apprentissage préalable des langues maternelles, car disait-il, *«ignorer sa langue natale, c'est se déraciner»*. Un enfant qui commence son éducation par sa langue maternelle est plus performant. *«Installer confortablement l'enfant dans sa langue maternelle, vous l'ouvrirez facilement sur une autre langue* », disait également Senghor.

C'est pourquoi, il fut l'artisan de la codification des langues nationales en caractères latins. En 1971, par décret présidentiel, six langues étaient promues au rang de **« langues nationales : le Wolof, le Pulaar, le Sereer, le Joola, le Manding et le Soninké** et quelques programmes scolaires expérimentaux virent le jour, sans toutefois que l'option d'un enseignement fondamental en français soit remise en cause. Le président SENGHOR se montra particulièrement pointilleux sur l'application de la gémation, qui permettait un redoublement de voyelles ou de consonnes en wolof.

Poète, visionnaire, professeur agrégé de grammaire, académicien (il a été le premier africain à siéger à l'Académie française), Léopold Sédar SENGHOR était un homme d'État de renom.

La consolidation de l'administration sénégalaise est à l'actif du Président SENGHOR. Il fut contraint après les événements de mai 1968 d'accélérer l'africanisation de l'administration sénégalaise. Ainsi l'ENAS, École Nationale d'Administration du Sénégal créée en 1960, qui devint en 1975, l'ENAM, École nationale d'administration et de Magistrature, forma les hauts fonctionnaires des divers corps d'état. Cette même structure fut chargée d'inculquer la même vision de l'État, tout en donnant à chacun une spécialisation selon la section choisie. Dans son discours de remise de diplôme de la promotion Albert Daguerre le 6 mai 1975, le président SENGHOR rappela que la vocation des écoles de formation, était de « *former l'Administrateur du développement au sens où l'expression embrasse l'intégralité de l'homme* » et « *qu'avoir le sens de l'Etat pour nos cadres, c'est qu'ils prennent conscience de leur mission, c'est qu'on sente chez eux, un « vouloir agir sénégalais » pour réaliser « un être sénégalais ». Je dis agir, car le fonctionnaire, surtout s'il est d'autorité, doit savoir prendre des décisions et en contrôler l'application. C'est cela avoir de l'autorité* ». De nombreux professeurs français y dispensèrent des cours, consolidant ainsi une

vision partagée et un certain habitus avec l'administration française, que nous partageons encore de nos jours.

Il fut le premier des Chefs d'État de l'Afrique indépendante à quitter volontairement le pouvoir en 1980.

**L'Organisation internationale de la Francophonie**, qui rassemble aujourd'hui 84 États et Gouvernements, défend à travers une langue partagée, des valeurs, une culture, une philosophie, une certaine idée du monde qu'elle doit en grande partie à **Léopold Sedar SENGHOR**.

**Son successeur à la tête du Sénégal le Président Abdou DIOUF a été le 2<sup>ème</sup> Secrétaire général de la Francophonie, pendant 12 ans, de 2003 à 2014.**

Le Président **Abdou Diouf** a été, le continuateur de l'action de celui qu'il considère comme son père spirituel. Il a, en effet, passé deux décennies aux côtés du Président SENGHOR, d'abord comme son Directeur de Cabinet, en 1963, ensuite Secrétaire général de la Présidence de la République du Sénégal en 1964, puis ministre du Plan et de l'Industrie de 1968 à 1970 avant d'être son Premier ministre de 1970 à 1980.

Tout le monde s'accorde aujourd'hui, à reconnaître que le Président DIOUF restera dans les annales comme le véritable architecte de la Francophonie institutionnelle et politique.

Par son engagement personnel, il a grandement contribué au dynamisme et au rayonnement de la Francophonie devenue aujourd'hui un acteur important sur la scène internationale, davantage reconnue et très sollicitée, notamment dans le cadre de la prévention et du règlement des conflits, de la consolidation de la paix, de l'accompagnement de processus de transition dans plusieurs pays de l'espace francophone.

La Communauté francophone, à l'unisson, a salué son action et lui a rendu un vibrant hommage lors du **15<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie tenue à Dakar en 2014**, qui marquait le terme de son mandat.

Joignant la parole aux actes, le Président de la République du Sénégal, S.E.M. Macky SALL prit alors la décision historique de baptiser le nouveau Centre de Conférence de Diamniadio ultra moderne, construit suivant les normes des technologies de dernière génération, **Centre internationale de Conférences Abdou DIOUF (CICAD)**.

Inattendue et brutale autant qu'elle a charrié tant d'honneur, de considération et de respect, la décision fut

une grosse surprise pour le Secrétaire General sortant **Abdou Diouf**, visiblement étreint par l'émotion et une profonde reconnaissance.

## **B/ MISE EN ŒUVRE**

**Parlant de Sommet, je voudrais signaler que le Sénégal dans son rôle d'avant-garde dans la marche de la Francophonie, fait partie des rares États et Gouvernements membres ayant accueilli le Sommet de la Francophonie, à deux reprises, en 1989 et en 2014.**

Le Sommet de Dakar de 1989, dénommée à l'époque «3<sup>ème</sup> Conférence Chefs d'État et de Gouvernement des pays **ayant en commun l'usage du français**», s'est tenu du 26 au 28 mai, à l'invitation du Président Abdou DIOUF. Il s'agissait du **1<sup>er</sup> Sommet de la Francophonie en terre africaine** après ceux de Versailles (France) en 1986 et de Québec en 1987.

Cette rencontre avait jeté les bases d'une politique ciblée dans les domaines stratégiques de l'éducation et de la formation pour la préservation et la diffusion de la langue française, l'acquisition de connaissances et la consolidation de la communauté francophone.

C'est donc lors de son troisième Sommet, à Dakar, que la Francophonie affirma toute l'importance qu'elle

attachait à l'éducation. Il avait réuni **44 États et Gouvernements membres**.

25 ans plus tard, les 29 et 30 novembre 2014, le Sénégal abritera, à nouveau, un Sommet de la Francophonie, la 15<sup>ème</sup> Conférence des Chefs d'États et de Gouvernement des pays **ayant le français en partage**» qui réunira cette fois-ci, 77 États et gouvernements membres.

Sans nul doute le Sommet de Dakar de 2014, consacré **aux Jeunes et aux Femmes, comme vecteurs de paix et acteurs de développement**, a constitué un tournant important dans la marche de la Francophonie avec notamment, l'adoption de documents importants, qui constituent des cadres de référence et d'orientation de l'action collective de la Francophonie.

Je veux parler du **Cadre Stratégique de la Francophonie pour la période 2015-2022**, à partir duquel, l'OIF et les autres opérateurs de la Francophonie ont élaboré une première Programmation quadriennale.

-de la **Stratégie jeunesse de la Francophonie**, qui insiste, entre autres points, sur la mobilité et le renforcement des capacités des jeunes ainsi que la valorisation de leurs connaissances.

-mais également de **la Stratégie économique pour la Francophonie** qui a permis de renforcer la dimension économique de la Francophonie. **J'y reviendrai.**

**-Dans ce sillage, je rappelle que le Sénégal abrite les sièges des deux plus anciennes institutions francophones**, en l'occurrence, la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le Français en partage (CONFEMEN) et la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage (CONFESJES).

Le Sénégal accueille également le siège de l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEFF)<sup>1</sup> un nouvel organe subsidiaire de l'O.I.F., dont la création a été décidée par la 30<sup>ème</sup> session de la Conférence Ministérielle de la Francophonie qui s'est tenue à Dakar, les 26 et 27 novembre 2014.

▪ **L'ancrage du Sénégal dans la Francophonie, c'est aussi son attachement à la Francophonie et à ses valeurs de paix, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de promotion du dialogue des cultures et des civilisations dans le respect de leur diversité.**

---

<sup>1</sup>L'IFEFF a pour mission principale de fournir aux États et Gouvernements membres de l'OIF et à ses partenaires, une expertise technique pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs politiques éducatives afin d'assurer une éducation inclusive, équitable de qualité et de promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ».

**Les éléments suivants me permettent de l'illustrer :**

**Premièrement :** le Sénégal est **une terre de diversité culturelle et religieuse**, où 95% de musulmans vivent en harmonie avec leurs compatriotes chrétiens et de religion traditionnelle.

Ce pays aussi massivement musulman, a été dirigé pendant 20 ans, par homme de confession chrétienne, le Président Léopold Sédar SENGHOR, premier Président du Sénégal indépendant qui était soutenu politiquement par des Chefs des principales confréries religieuses musulmanes du Sénégal.

**Les confréries religieuses au Sénégal** constituent de véritables «régulateurs sociaux» mais aussi politiques, Leurs dignitaires, très écoutés par les disciples, interviennent souvent dans le champ politique, pour apaiser les tensions entre les hommes politiques.

**Deuxièmement :** le **dialogue** interreligieux parade contre les extrémismes de tous bords, n'est pas un concept vide au Sénégal, c'est bien une réalité.

Symboles du vivre ensemble sénégalais, des imams et des prêtres peuvent se côtoyer dans une même famille<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Exemple emblématique : Monseigneur Hyacinthe Thiandoum (1921-2004) premier archevêque sénégalais de Dakar, avait un cousin Imam

et les fêtes religieuses dans leur diversité sont autant d'occasion de communion et de partage ;

Autre exemple de cette cohabitation entre chrétiens et musulmans, dans certaines localités du Sénégal, en particulier, en Casamance, au sud du pays, ou encore, sur la petite côte, à Joal-Fadiouth, ville natale, du Président SENGHOR, il existe des cimetières mixtes où sont enterrés musulmans et chrétiens.

**Troisièmement** : le Sénégal est **un pays de tradition démocratique**, où le vote, bien que limité alors à certains habitants, a débuté en 1848, en pleine époque coloniale.

Il constitue **un modèle de stabilité politique et de démocratie**. En 57 ans d'indépendance, le Sénégal, n'a jamais connu de coup d'État.

-Le Président, Léopold Sédar SENGHOR, je l'ai évoqué tout à l'heure, réélu en 1968 et en 1978, a volontairement quitté le pouvoir le 31 décembre 1980, pour passer le témoin à son Premier ministre, Abdou DIOUF.

-Le Sénégal a connu **deux alternances démocratiques et pacifiques au pouvoir**, en 2000 avec l'élection du Président Abdoulaye WADE qui mettait fin à 40 ans de pouvoir socialiste, ensuite en 2012 avec

celle du Président actuel Macky SALL, ancien Premier ministre du Président sortant Abdoulaye WADE ancien Président de l'Assemblée nationale, avant de quitter le parti au pouvoir pour créer sa propre formation politique, l'Alliance pour la République (APR).

**Quatrièmement** : le Sénégal participe activement aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, comme le préconise par ailleurs, l'OIF. Il est le **7<sup>ème</sup> contributeur de troupes des Nations Unies** avec plus de 3 000 éléments déployés dans 8 missions.

De même, pour contribuer à la réflexion stratégique sur les enjeux liés à la paix et à la sécurité en Afrique, le Sénégal co-organise avec la France, depuis 2013, le **Forum annuel International de Dakar** sur cette thématique majeure.

La 3<sup>ème</sup> édition tenue les 05 et 06 décembre 2016 s'était penchée sur le thème « **l'Afrique face à ses défis sécuritaires : regards croisés pour des solutions efficaces** ». La 4<sup>ème</sup> édition prévue en novembre 2017 se prépare activement.

J'aurais pu multiplier les exemples mais je m'en tiendrai là pour des besoins de concision.

## Mesdames et Messieurs

La Francophonie c'est d'abord des affinités autour de la langue. C'est aussi des valeurs partagées de paix de démocratie, des droits de l'homme, de diversité culturelle, de solidarité

**Mais dans un monde ouvert et globalisé, le champ d'action de la Francophonie ne pouvait plus se circonscrire à ces problématiques. De mon point de vue, son avenir se trouve plutôt sur le terrain de l'économie, plus exactement dans la valorisation de son riche potentiel.**

En effet, pris globalement, les pays de l'espace francophone représentent 16% du PIB mondial, 20% des échanges économiques mondiaux, des ressources naturelles considérables, un vaste marché de près de 900 millions de personnes, des ressources humaines de grande qualité, notamment des jeunes et des femmes qui constituent des forces vives incontournables.

C'est conscient de cela, que les Etats et gouvernements membres de la Francophonie ont adopté, lors du Sommet de Dakar en novembre 2014, **la Stratégie Économique pour la Francophonie** dont l'objectif est de contribuer à la construction d'un modèle économique performant, soucieux de la dignité humaine, du respect de l'environnement et capable de promouvoir les valeurs

de solidarité et de coopération portées par la langue française en partage.

La Stratégie économique pour la Francophonie vise dès lors, à renforcer l'espace économique francophone pour apporter des réponses aux défis économiques, sociaux, énergétiques et environnementaux.

Elle promeut une économie inclusive fondée sur la promotion du capital humain, le développement local et vise la réduction des inégalités sociales, la responsabilité sociale et environnementale des acteurs économiques et la promotion des investissements et du commerce équitable.

## **C/ FRANCOPHONIE et EMERGENCE**

**C'est cette vision que porte le Plan Sénégal Émergent, PSE,** la nouvelle stratégie de développement économique et social du Sénégal, lancée par le Président de la République du Sénégal, S.E.M. Macky SALL, ici même à Paris, en février 2014, devant la Communauté des partenaires publics et privés.

Le PSE repose sur **trois (03) axes fondamentaux** :

**1 la transformation structurelle de l'économie et la création de richesse ;**

**2 l'économie solidaire et le développement du capital humain (éducation et formation, santé, protection sociale) ;**

**3 la gouvernance, la paix et la sécurité.**

La finalité du PSE est de faire du Sénégal un pays émergent à l'horizon 2035, avec un taux de croissance moyen annuel du PIB de 7% sur la durée.

Pour ce faire, il s'appuie sur les secteurs stratégiques de l'agriculture, des infrastructures, des mines, du tourisme, de l'habitat, des TIC.

Dans sa mise en œuvre, le PSE vise la mobilisation de l'investissement privé et le partenariat public-privé en lieu et place de l'aide. Nous sommes convaincus, en effet, que c'est le marché, l'investissement et le partenariat qui créent la richesse et l'emploi.

C'est dans cet esprit que le Sénégal a engagé des réformes profondes pour renforcer la gouvernance politique, institutionnelle et économique, rationaliser les dépenses publiques, améliorer l'environnement des affaires. Le Sénégal fait partie des meilleurs réformateurs selon les derniers classements Doing business.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PSE, plusieurs projets structurants sont en cours.

Je veux en mentionner les plus importants. Il s'agit notamment:

**-du nouveau pôle urbain** sur la plateforme de Diamniadio, à 30 kilomètres de Dakar, doté d'un Centre international de conférences, et qui abritera la Cité du Savoir, la 2<sup>ème</sup> Université de Dakar, un quartier administratif avec deux cités ministérielles, des logements et des hôtels de luxe, un complexe sportif multifonctionnel, un parc industriel pour accueillir des compagnies souhaitant y délocaliser leurs activités à haute intensité de main d'œuvre, un parc technologique numérique etc.

**-du nouvel aéroport international Blaise Diagne** (AIBD) situé à 60 km de Dakar qui sera opérationnel en décembre 2017, pour accueillir environ trois millions de passagers par an, d'après les premières estimations ;

**-de la ligne de Train Express Régional (TER)** qui va relier Dakar au nouvel aéroport et permettra de désengorger Dakar et sa Banlieue ; la première phase du projet, entre Dakar et Diamniadio (sur 36 km) sera inaugurée en janvier 2019.

Parallèlement des programmes hardis sont mis en œuvre en vue de la modernisation des secteurs clés comme la pêche et l'agriculture, avec comme objectif prioritaire, l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire, notamment en riz.

**Dans le domaine de l'énergie**, un des piliers fondamentaux du PSE, le Sénégal a pris l'option du mix énergétique, dans l'esprit même de l'Accord de Paris sur le climat, avec la réalisation en cours, d'une dizaine de projets d'énergie renouvelable grâce à un partenariat public-privé. Deux d'entre eux, les centrales solaires de Bokhol et Malicounda, sont déjà opérationnelles. L'objectif est, dans un premier temps, de porter le taux des énergies renouvelables à 30% en 2018.

De plus, les récentes découvertes de gaz et de pétrole, constituent une opportunité pour le Sénégal, d'assurer son indépendance énergétique. Elles ouvrent en même temps, de nouvelles perspectives de développement pour le pays.

Pour permettre l'exploitation transparente et optimale des ressources pétrolières et gazières, au bénéfice des générations actuelles et futures, le Président de la République du Sénégal, S.E.M Macky SALL, qui je le signale au passage, est ingénieur géologue de formation, a mis en place un Comité d'Orientation Stratégique du Pétrole et du Gaz, le COS-PETROGAZ.

Il est également prévu la création d'un **Institut National du Pétrole et du Gaz** afin de disposer de l'expertise requise dans les différents métiers du pétrole et du gaz.

Je signale, dans la foulée, que le Sénégal a adhéré en 2013, à **l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)** qui vise à améliorer la transparence dans la gestion des revenus tirés de l'extraction des ressources minières, gazières, pétrolières.

Aujourd'hui, grâce aux efforts de mise en œuvre des projets et réformes phares du PSE, le taux de croissance du PIB du Sénégal qui était de 1.7% en 2011, s'est établi à 6,6% en 2016, se rapprochant ainsi de l'objectif moyen de 7% par an fixé par le PSE.

**Cependant, et vous en conviendrez avec moi, l'émergence ce n'est pas seulement la croissance économique.**

L'émergence, c'est aussi et surtout, le **développement inclusif et solidaire**, à travers la mise en place d'une politique publique de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales, susceptible de favoriser un partage des fruits de cette croissance ainsi que le bien être de toutes les couches de la population.

C'est là l'objet des innovations majeures du PSE telles que les **Bourses de sécurité familiale**, en soutien aux couches sociales les plus vulnérables et qui bénéficient à 300 000 familles ; la **Couverture maladie universelle**, pour l'accès de tous à un minimum de soins de santé ; la **Carte d'égalité des chances** pour les handicapés.

L'émergence c'est également **l'équité territoriale** avec le **Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)** dédiée aux zones rurales les plus défavorisées, avec quatre volets : énergie, hydraulique, pistes de désenclavement et fournitures d'équipements pour alléger la pénibilité des travaux des femmes en milieu rural ; l'objectif étant d'impulser une dynamique de croissance économique endogène, intégrée et soutenue, pour réduire les inégalités d'accès aux services sociaux de base entre les centres urbains et les zones rurales.

Il s'y ajoute le **Programme des Domaines Agricoles Communautaires (PRODAC)** lancé en juillet 2014, qui vise la création de 300 000 emplois décents en 05 ans. Il consiste à associer plusieurs milliers de jeunes, y compris des diplômés d'Université, dans l'exploitation de Domaines agricoles Communautaires et de fermes aquacoles.

Le PRODAC s'inscrit dans une politique plus large, visant à donner aux jeunes des raisons d'espérer, de rester et de gagner leur vie dans leurs propres pays.

En effet, c'est en formant nos jeunes, en les occupant par l'emploi et d'autres activités génératrices de revenus, que nous répondrons efficacement aux **risques de marginalisation, de radicalisation violente et d'émigration clandestine** qui affectent cette catégorie sociale vulnérable.

Il nous incombe donc d'**agir sur les causes profondes de la migration**. Mais nous devons, en même temps, admettre que **la migration a des retombées positives, à la fois pour les migrants, les pays d'accueil et les pays de départ**.

Pour des pays du sud, comme le Sénégal, la migration présente des avantages en termes de développement. Certes nous perdons des populations jeunes, une main d'œuvre souvent bien formée (fuite des cerveaux), mais cela est compensé en grande partie par les envois importants de Fonds.

**Au Sénégal par exemple, l'apport de la diaspora à l'économie s'établit à plus d'un milliard de dollars par an. Ce qui représente près 10% de notre PIB et dépasse en volume, l'Aide Publique au Développement.**

Il ne faudrait pas céder au repli sur soi et à l'indifférence. Il faut plutôt faire preuve de solidarité et d'humanisme. Nous devons agir ensemble pour une mobilité effective qui crée des opportunités et ouvre des perspectives dans les deux sens.

A ce propos, je précise que la Stratégie économique de la Francophonie et la Stratégie jeunesse de la Francophonie mettent l'accent sur la question de l'emploi et de la formation, la mobilité et le renforcement des capacités des jeunes ainsi que la valorisation de leurs connaissances, la mobilité des entrepreneurs et des innovations dans l'espace francophone.

D'ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie économique, l'OIF a initié un **programme de promotion de l'emploi par l'entreprenariat des femmes et des jeunes**<sup>3</sup> dans 12 pays francophones d'Afrique subsaharienne<sup>4</sup> dont le Sénégal.

Dans ce registre, je signale également que le Sénégal a toujours été un partenaire privilégié de la Francophonie qui l'appuie aujourd'hui dans la réalisation de plusieurs

---

<sup>3</sup>Ce programme s'articule autour de trois axes d'intervention : 1. Accompagner des porteurs de projets et des entrepreneurs par la mise en place d'incubateurs d'entreprises qui proposent des services d'appui comme la formation à l'entreprenariat, le tutorat, le développement de plans d'affaires, la formation au numérique, l'accès aux financements. 2. Renforcer l'environnement entrepreneurial afin de faciliter la création d'entreprises formelles et d'aider les entreprises à saisir les opportunités de croissance et de développement. 3. Favoriser l'échange d'expériences entre les acteurs de l'entreprenariat.

<sup>4</sup>Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, et Togo

projets dont le renforcement des politiques et industries culturelles, le Programme Francophone d'appui au Développement Local (PROFADEL), le programme ELAN-AFRIQUE pour la promotion de l'enseignement bilingue langues nationales-français, ou encore plus récemment, avec l'Initiative Francophone de Formation à Distance des Maîtres (IFADEM)<sup>5</sup>.

**Mesdames et Messieurs, je voudrais maintenant conclure, en rappelant,** comme le souligne assez souvent le Président Macky SALL, que la vision du PSE est celle d'un « *Sénégal qui se développe non par l'aide, mais par ses propres efforts, le travail, l'investissement, les partenariats et la mobilisation des ressources internes.*

Après à peine trois années de mise en œuvre, les performances du PSE sont encourageantes. Il s'agit de bâtir un Sénégal moderne, ancré dans la démocratie, une société émergente et solidaire.

---

<sup>5</sup>L'IFADEM, lancée 2007 a pour objectif d'améliorer les compétences des instituteurs en poste dans l'enseignement du et en français afin d'assurer une éducation de base équitable, inclusive et de qualité pour tous. Elle propose un dispositif de formation en partie à distance, adapté aux besoins de chaque pays, utilisant les technologies de l'information et de la communication, conçu et mis en œuvre conjointement avec le ministère en charge de l'Éducation de base des pays participants.(Bénin, Burundi, Côte d'Ivoire, Haïti, Liban, Madagascar, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Togo, Comores et Tchad).

**Mesdames, Messieurs,**

J'espère avoir répondu à vos attentes et je me tiens à votre entière disposition pour les compléments d'éclairage souhaités, en renouvelant à nouveau ma profonde gratitude et ma reconnaissance au Cercle Richelieu qui me permet de m'adresser à votre auguste audience.

**Je vous remercie de votre aimable et avenante attention.**